



Conférence

Jean-Louis de L'HERAULT, Baron de Bormes à l'époque de Louis XV (méconnu de l'histoire provençale)

par Jean-Louis MARTEL, Docteur vétérinaire, Docteur es Sciences

mardi 26 mai 2015

Compte-rendu et illustration par le conférencier, mise en page de Michel Régniès

Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie



Il y a exactement 250 ans, en 1765, Jean-Louis de l'Hérault, Baron de Bormes, rencontra à Paris Claude Bourgelat. On sait que Claude Bourgelat, « écuyer du Roy et directeur de l'Académie lyonnaise d'équitation », avait fondé à Lyon en 1762, dans une modeste auberge du faubourg de la Guillotière, la première école vétérinaire au monde. Celle-ci connut immédiatement un tel succès que son site s'avéra rapidement trop exigü. Trois ans plus tard, Bourgelat était chargé par le ministre Bertin d'établir une deuxième école vétérinaire près de la capitale. Fin juin 1765, Bourgelat s'installe à Paris. Aussitôt, il fait le nécessaire pour que cette nouvelle école voie rapidement le jour dans un site adapté. Il ne tarda pas à porter ses vues sur le château d'Alfort que possédait Jean-Louis de l'Hérault, Baron de Bormes.

Le Baron de Bormes était dans une situation financière délicate et Claude Bourgelat en usa de façon outrancière. L'acte de vente que Bourgelat obtint sous la contrainte, fut immédiatement suivi d'une protestation du Baron de Bormes. Mais ce n'est que 25 ans plus tard que cette protestation fut réactivée, faisant l'objet d'un mémoire qui se trouve aujourd'hui dans les archives de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Cet ouvrage, imprimé en 1790, est la propriété de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort. Il fait partie du fonds de livres précieux conservés dans la bibliothèque de cette école.

On notera que le deuxième village où le Baron était commandant pour le Roi, est à l'évidence, Le Lavandou, et non pas « Lavandon ». Il s'agit vraisemblablement d'une faute de transcription du « u » en « n » faite à partir d'un manuscrit par une personne qui ne connaissait pas le lieu.

On remarque qu'il n'est pas rédigé par le baron lui-même et qu'il a été imprimé à Paris très tardivement après les faits, en 1790, « *pour instruire le Comité des Finances de ce qui s'est passé au sujet de la vente du château d'Alfort au Roi, pour y établir l'école vétérinaire ...* ». Ce document présente évidemment un intérêt historique pour l'enseignement vétérinaire, dont la France est le berceau, mais nous allons voir qu'il nous éclaire également sur l'histoire locale de la baronnie de Bormes à l'époque de Louis XV.

L'« Histoire de la vente du château d'Alfort au Roi » (page 71 du mémoire) commence ainsi : « **En l'année 1765, M. Claude Bourgelat, chargé des ordres du Roi, traita avec le sieur de Bormes de la vente du château d'Alfort pour y établir une École Vétérinaire. Les pourparlers durèrent plus de quatre mois** ». « **Il faut savoir qu'alors les affaires du sieur de Bormes étaient en très-mauvais état ... ce qui forçait le sieur de Bormes de précipiter la vente de son château ... Il fut contraint d'acquiescer à la dernière proposition du sieur Bourgelat, quoique bien inférieure à la première & à la véritable valeur du château ... Il souscrivit à tout ce qu'on voulut & signa l'acte tel qu'il était. Mais dans le même jour, le 25 décembre 1765 ... il fit sa protestation contre l'acte qu'il venait de signer** ». Toutefois, « *si le sieur de Bormes ne fit pas usage de sa protestation, c'est par déférence & respect pour Sa Majesté, espérant de trouver un jour quelques circonstances favorables de faire ces représentations ...* ».

Louis XV (1710 - 1774)

Pastel de Maurice QUENTIN de La TOUR 1748



Bourgelat est un Encyclopédiste célèbre du siècle des Lumières, bien connu comme fondateur des Sciences vétérinaires et créateur des premières Écoles vétérinaires à Lyon en 1762, puis à Alfort en 1766. Si le vrai visage de Claude Bourgelat est encore visible aujourd'hui dans le bureau du directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon à Marcy-l'Étoile, commune de Lyon Métropole, par contre nous n'avons aucun portrait du Baron de Bormes dont l'identité reste mystérieuse.



Portrait de Claude Bourgelat (1712 - 1779),
peint à Lyon en 1752 par Arnaud-Vincent de MONTPETIT
et retouché par le peintre à Paris en 1776
Propriété de l'État, Classé au titre objet 1978/09/19

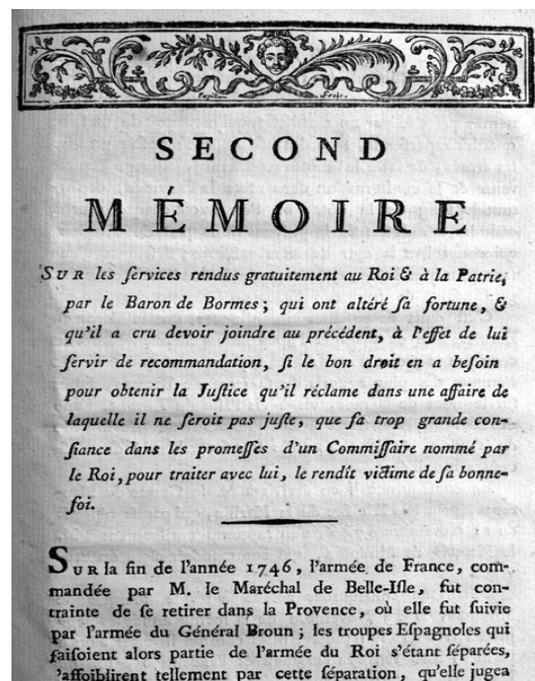
On trouve la trace du baron de Bormes en consultant « Bormes-les-Mimosas, 2000 ans d'histoire », dans lequel Paul BENOIT dresse la liste des 27 seigneurs de Bormes (*Tableau page 23*). « *Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain, seigneur d'Alfort* » est le « *24^{ème} seigneur de Bormes, de 1733 à 1750* ». Un peu plus loin (*page 61*), on apprend qu'« *à partir de 1742, le châtelain exige qu'un représentant de ses intérêts soit présent aux séances de l'assemblée municipale* ». C'est donc à l'époque où le seigneur est Jean-Louis de l'Hérault.

Dans un ouvrage plus récent et également bien illustré, intitulé « *La baie d'Hyères au fil du temps* », Elie et Pierre ROCHICCIOLI dressent de **Jean-Louis de l'Hérault**, le portrait d'un **personnage sulfureux, qui aurait été particulièrement haï** (*ils se réfèrent à Emmanuel DAVIN : « Monographie du Lavandou », publiée chez LORISSE, Paris 1939, ouvrage que je n'ai pas pu consulter*). Ils écrivent (*page 28*) :

- « *Il devint titulaire de la baronnie de Bormes en 1763* ». Cette date apparaît incohérente avec celle retrouvée dans les autres documents consultés. Il s'agit vraisemblablement d'une coquille et je pense qu'il faut retenir la date de **1733**.
- « *Il voulut se faire reconnaître sur son fief de Cavalière des droits spéciaux : de pâturage, de récoltes, de lods et « d'entrage » ... « qui n'était autre que le fameux droit de cuissage ... »*. « *A 25 ans de la Révolution, il est aisé d'imaginer le refus auquel se heurta ce baron singulièrement archaïque et cavalier, au point qu'il dut se démettre quelques années plus tard* ». Si le « **droit de cuissage** » est qualifié ici de « fameux », on sait que son existence même est juridiquement très contestée!

Il ressort de ces quelques éléments que le Baron de Bormes n'a pas laissé de très bons souvenirs dans son fief provençal. Sur la forme, on peut remarquer qu'avec le temps, son patronyme évolue : « Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain seigneur d'Alfort » devient dans le *Mémoire (imprimé l'année qui suit la Révolution de 1789)* : « Jean-Louis Delhéraud », plus simplement, mais toujours « Baron de Bormes ».

Par ailleurs, le rédacteur du *Mémoire* tente d'expliquer pourquoi celui-ci a été imprimé si tardivement, 25 ans après la signature de l'acte de vente (*page 62*) : « *Il a été obligé de vendre sa terre pour payer ses dettes qu'il a contractées en Provence, & il éprouve une vieillesse sujette à des infirmités, qui augmentent ses besoins, en lui procurant un malaise, qui après 40 ans de silence, l'oblige enfin d'élever sa voix pour obtenir au moins la justice qu'il a lieu de se promettre ...* ». Un nouveau détail surprenant apparaît : pourquoi le rédacteur précise-t-il « **après 40 ans de silence** » alors que le motif de sa plainte concerne les conditions de la vente de son château d'Alfort survenue 25 ans plus tôt, en 1765?



« Second mémoire sur les services rendus par le Baron de Bormes »

En fait, le Mémoire comprend une seconde partie intitulée « *Second Mémoire sur les services rendus gratuitement au Roi & à la Patrie par le Baron de Bormes, qui ont altéré sa fortune, & qu'il a cru devoir joindre au précédent, à l'effet de lui servir de recommandation ...* ».



Charles-Louis-Auguste de
FOUQUET (1684 - 1761)
duc de BELLE-ISLE, Maréchal de France
en 1740

Portrait en buste par Maurice QUENTIN de La TOUR
Exposé au Salon de 1748, Collection privée

En une quinzaine de pages (pages 55 à 70), le commissaire Gilles-Pierre Chenu a collationné le 12 juin 1790, les pièces justificatives et décrit « *quelle a été la conduite du sieur de Bormes en Provence* ».

Ce « **Second Mémoire** » commence ainsi (page 55) : « **Sur la fin de l'année 1746, l'armée de France, commandée par M. le Maréchal de Belle-Île, fut contrainte de se retirer dans la Provence, où elle fut suivie par l'armée du Général Broun ...** ». Il s'agit de l'épisode provençal de la **Guerre de Succession d'Autriche** dont l'historien régional, Pierre Grillon, nous dit qu'il est « *Parmi les événements les plus mal connus de la guerre de Succession d'Autriche* ». « *Et pourtant, c'est le territoire national, et dans une de ses parties les plus vulnérables, que les ennemis avaient envahi à la fin de 1746* ».

Dans l'Europe en guerre, l'armée française est engagée sur deux fronts. En Flandre, elle est associée à l'armée du roi de Prusse. On a tous retenu, grâce à Voltaire, la grande victoire française du Maréchal de Saxe lors de la bataille de Fontenoy (mai 1745), bel exemple de la guerre en dentelle, avec deux expressions : « *Messieurs les Anglais, tirez les premiers!* » et aussi « *La France a travaillé pour le roi de Prusse* ». Mais, début 1746, la Prusse s'étant retirée du conflit, les Autrichiens peuvent tourner tous leurs efforts vers le front du sud, du côté du Piémont. **Charles-Emmanuel**, sachant qu'il peut compter sur les renforts autrichiens, **repart à l'offensive et contraint les franco espagnols de repasser sur la rive droite du Pô et de se replier vers Gênes, puis de l'autre côté du Var**, alors frontière naturelle entre la Provence et le comté de Nice. Les Anglais pèsent de toute leur influence à Vienne et à Turin pour faire décider la **poursuite des opérations terrestres austro-piémontaises au-delà du Var** alors que **l'escadre anglaise guettait l'occasion de s'emparer des ports de Toulon et de Marseille**. Le territoire national est alors **très gravement menacé d'invasion**. Le brillant Maréchal de Belle-Isle établit son QG à Grasse, le 14 décembre 1746.

C'est alors que le Baron de Bormes entre en résistance et devient, sur la côte varoise, l'agent de renseignement de l'armée du Roi.

Page 56 : « *C'est dans de pareilles circonstances, que le Baron de Bormes, loin de partager l'épouvante générale, forma au contraire le projet d'armer à ses dépens, cent quatre-vingts hommes des plus aguerris de sa terre de Bormes, située sur le bord de la mer, vis-à-vis l'Isle du Levant, l'une des Isles d'Hyères, située à sept grandes lieues de la ville de Toulon & dans des anses très favorables à des descentes inopinées* ».



Ex voto de 1767, dit « Accident d'Antoine Fort dans la mâture »

Page 57 : « M. le Maréchal de Belle-Isle fut informé que les **Anglais projetaient une descente précisément dans les environs de la terre de Bormes**, qu'ils se vantaient même de pouvoir l'exécuter, à l'insu des postes qui étaient établis le long de la côte, au moyen de laquelle descente ils se flattaient de pouvoir couper facilement les renforts qui venaient au secours de l'armée du Roi, des Pays-Bas, & prendre son armée par derrière, qui pour lors se serait trouvée entre les Anglais & les Autrichiens, qui avaient passé le Var. Rien n'était de plus grande conséquence que de prévenir une pareille entreprise. Le salut de l'armée & de toute la Province en dépendait ... ».

Page 59 : « Mais comme les troupes du Roi n'étaient pas assez nombreuses pour garder toute la côte, il fut décidé que le Baron de Bormes, placerait ses milices dans les endroits les plus importants ... ». C'est ainsi que le Baron de Bormes se trouva « **Commandant pour le Roi à Bormes et au Lavandou, en Provence** ».

Page 60 : « Jour & nuit sur pied, il se trouvait partout le long des côtes confiées à ses soins : il a sauvé plusieurs bâtiments français prêts à être pris & être enlevés par les Anglais. Il a même eu le bonheur de **repousser une descente, qu'un bâtiment anglais avait tenté de faire au petit port du Lavandou ...** ». « Le zèle du Baron de Bormes, l'a porté jusqu'à entretenir à grands frais des correspondances au Luc, à Roquebrune, à Vidauban, à Fréjus, à Saint-Tropez et ailleurs sur la côte, qui l'instruisaient journellement par des lettres qu'il recevait de ces endroits de postes en postes & qu'il faisait passer de même aux Officiers Généraux de manière qu'ils soient instruits de tout ce qui se passait sur terre & sur mer à plus de 50 lieues loin, ce qui les mettait en état de prendre des mesures pour n'être jamais surpris ».



« Voile rouge »

Théo van Rysselberghe, Saint-Clair, Le Lavandou, 1917

Page 61 : « *Il est facile de concevoir qu'une conduite pareille, qui a duré depuis le mois de Novembre 1746, jusqu'en l'année 1748, a dû occasionner au Baron de Bormes, des dépenses considérables en pure perte, puisqu'il n'en a jamais été remboursé, n'ayant jamais rien demandé à ce sujet ; il ose croire que son mérite est d'autant plus grand, que tous les Officiers qui ont l'honneur de servir le Roi, outre l'honneur qui les conduit, sont au surplus bien payés, & ont des grades, des honneurs & des pensions à espérer, tandis que lui, en exposant sa vie et dépensant son bien, n'envisageait d'autre récompense que le plaisir d'être utile à son Roi & à sa Patrie ; plaisir qu'il paye encore aujourd'hui bien cher, puisqu'ayant dérangé sa fortune ...* ». Sont jointes des « *pièces justificatives des services rendus par le Baron de Bormes* ». Par exemple, page 64 : « *l'ordre, pour prendre au Fort de Brégançon, les fusils & munitions de guerre dont vous avez besoin pour les Compagnies que vous avez mis sur pied* ».

Ces documents apportent de nombreux témoignages de ce qui s'est passé sur la **Corniche des Maures, notamment entre Hyères, Bormes et Le Lavandou**, lors de l'invasion de la Provence sous le règne de Louis XV.

On perçoit parfaitement à la lecture de ce Mémoire, **la très forte personnalité** des deux principaux acteurs : d'une part, **Jean-Louis Delhéraud, héros de la résistance sur la Corniche des Maures** lors de l'invasion de la Provence par les Autrichiens en 1746-1748, et d'autre part, **Claude Bourgelat, fondateur de l'enseignement vétérinaire**. Nous avons vu comment ces deux personnages du Siècle des Lumières se sont vivement opposés lors de l'acquisition en 1765, du château **d'Alfort** pour y établir « **la plus ancienne école vétérinaire encore dans son site d'origine** ». Pour l'enseignement vétérinaire, Bourgelat, fort de son expérience lyonnaise, a donc fait le bon choix en réussissant l'acquisition du domaine du château d'Alfort.

Toutefois, si nous connaissons bien Claude Bourgelat et son œuvre magistrale, **le Baron de Bormes reste un personnage énigmatique.**

A l'issue de la conférence, une personne dans l'auditoire nous dit faire le rapprochement entre le baron de Bormes, Jean-Louis de l'Hérault **de Saint-Germain**, tel qu'il se révèle dans ce Mémoire, et le héros du roman historique de **Gérald Messadié**, « **Saint-Germain, l'homme qui ne voulait pas mourir** ».

Dans la postface du tome II, intitulé « **Les puissances de l'invisible** », (pages 399-426), Gérald Messadié explique que le comte **de Saint-Germain est un personnage historique** « *le plus étonnant et le plus méconnu des grands du XVIII^{ème} siècle, une énigme singulière fabriquée de toute pièce, parce qu'aucun personnage historique n'a pris autant de soin que lui à brouiller ses traces* ». Il serait « *né, selon le consensus, vers 1710 et serait mort en tout cas en 1784, en exil sous la protection du roi de Prusse Frédéric II* ».

Qui donc était **Saint-Germain** ? Un **aventurier de haut vol, conseiller secret de Louis XV** mais détesté du ministre Choiseul. Grand-maître maçon, « homme de très grand savoir », passionné de chimie et grand homme d'affaires, il rencontra bien du monde, et **acquit l'amitié du Maréchal de Belle-Île**. Mais **avec Claude Bourgelat, il en fut bien autrement** comme on a pu s'en rendre compte en 1765 lors de la vente du château d'Alfort ! Par ailleurs, il est curieux de constater que **1765 marque aussi son retrait de la vie politique.**

Ces révélations apportent un éclairage nouveau sur ce mémoire et la personnalité du 24^{ème} baron de Bormes. De toutes les façons, il demeure que **celui qui a rédigé, ou dicté le « Second Mémoire », connaissait très bien la Corniche des Maures entre Hyères, Bormes et Le Lavandou à l'époque de Louis XV.**

Références bibliographiques :

- **BENOIT, Paul (1987)** : « Bormes-les-Mimosas, 2000 ans d'histoire », Édition Sauvegarde du vieux Bormes, 177 pages.
- **CHENU, Gilles-Pierre (1790)** : « Mémoire pour Jean-Louis Delhéraud, écuyer, baron de Bormes, et ci-devant commandant pour le roi à Bormes et au Lavandon, en Provence », imprimerie Prault, Paris, 75 pages.
- **GRILLON, Pierre (1962)** : « L'Invasion et la Libération de la Provence en 1746-1747 », Provence historique Tome 12, fasc.50, Université d'Aix-en-Provence, pages 334-362.
- **ROCHICCIOLI, Elie et Pierre (2013)** : « La Baie d'Hyères au fil du temps », collection Provinces Mosaïques, Éditions Alan Sutton, 37550 Saint-Avertin, 143 pages.
- **MESSADIE, Gérald (2005)** : « Saint-Germain, l'homme qui ne voulait pas mourir », Roman historique en deux tomes ; Tome I : « Un masque venu de nulle part » et **Tome II : « Les puissances de l'invisible** », Édition de L'Archipel.